

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE



Synthèse de l'offre

Employeur :	CDC AUNIS ATLANTIQUE 113 route de la rochelle 17230Marans
Grade :	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe
Référence :	O01720033939
Date de dépôt de l'offre :	25/03/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/05/2020
Date limite de candidature :	24/04/2020
Service d'affectation :	PETITE ENFANCE

Lieu de travail :

Lieu de travail :	113 route de la rochelle 17230 Marans
--------------------------	--

Détails de l'offre

Grade(s) :	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe
Famille de métier :	Education et animation
Métier(s) :	Assistante / Assistant éducatif-ve petite enfance

Descriptif de l'emploi :

Assure l'accueil de l'enfant de 2 mois ½ à 6 ans et de sa famille. Réalise des soins d'hygiène et de confort qui participent au bien être à l'autonomie de l'enfant. Propose les activités d'éveil qui contribuent à son développement dans le cadre du projet pédagogique.

Profil demandé :

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture exigé.
Expérience similaire d'au moins 2 ans recommandée.
Permis B exigé.

Mission :

 Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux

o établir une relation de confiance avec les parents, prendre en compte leurs demandes et leurs choix éducatifs (en adéquation avec le projet pédagogique) tout au long de l'accueil et plus particulièrement au cours de la période d'adaptation.

o assurer les transmissions orales et écrites au sein de l'équipe

o identifier et répondre aux besoins physiques, moteurs et affectifs de l'enfant accueilli en respectant son rythme

o adapter sa posture professionnelle à l'enfant et sa famille en cohérence avec le projet pédagogique

o accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, de l'environnement...) et d'hygiène corporelle.

o aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire...)

o accompagner l'enfant dans son développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices

o transmettre aux parents les informations relatives à la journée de leur enfant.

 Crée et met en oeuvre les conditions nécessaires au bien être de l'enfant

o aménager des espaces de vie adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants

o Entretenir un environnement sécurisant, propre et stimulant

o assurer la sécurité affective et physique de l'enfant et participer à la prévention en décelant d'éventuels troubles organiques ou psychologiques

o réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité

 Répond aux besoins alimentaires de l'enfant

o préparer et nettoyer les biberons

o organiser et assurer la prise des repas

 Participe à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé et à sa mise en oeuvre en lien avec la responsable de la structure et l'infirmière

 Participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet pédagogique

o organiser et animer des ateliers d'éveil et d'expression sous la responsabilité de l'EJE

o réguler les interactions entre les enfants

 Participe aux projets éducatifs

o situer sa fonction et son rôle au sein d'une équipe

o recevoir et transmettre un message oral ou écrit

o adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet pédagogique

o participer aux échanges et débats pédagogiques lors des temps de concertation et de réunion d'équipe

o identifier et respecter le lien hiérarchique et le lien fonctionnel

 Met en oeuvre les règles d'hygiène et sécurité

o estimer l'état de santé général de l'enfant

o repérer les signes de mal être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents

o assurer la sécurité et prévenir l'accident

o alerter et réagir en cas d'accident selon les protocoles définis

 Assure la continuité de direction à l'ouverture et fermeture de la structure avant l'arrivée de la responsable ou de l'infirmière et après son départ.

 Assure la continuité de direction en cas d'absence ponctuelle de l'EJE responsable

o reçoit l'information, la consigne et la transmet à la responsable

o en cas de situation d'urgence applique les protocoles mis en place dans la structure et informe sans délai la responsable ou la chef de service

Contact et informations complémentaires : 113 route de La Rochelle

Téléphone collectivité : 05 46 68 92 93

Adresse e-mail : rh@aunisatlantique.fr

Lien de publication : MARANS

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.